

ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE



« Justice, la Liberté et la Solidarité »

Le Secrétaire Général

Décision N° 033/ENSEMBLE/SG/DBB/07/2024 du 06 JUIL 2024
**Portant Désignation des points focaux des activités de ENSEMBLE POUR LA
REPUBLIQUE dans les Provinces de BAS-UELE, HAUT-UELE, ITURI et
TSHOPO**

Le Secrétaire Général de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011, spécialement en son article 6 ;

Vu la Loi n° 04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'Arrêté ministériel n°25/CAB/VPM/MININTERSECAC/GKM/028/2020 du 10 novembre 2020 portant enregistrement du parti politique ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu les Statuts de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE, spécialement en son article 57 ;

Vu le procès-verbal du 18 décembre 2019 portant désignation du Président National de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu la Décision n°002/ ENSEMBLE/PN/MKC/2021 du 05 avril 2021 portant nomination du Secrétaire General de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE ;

Vu la Décision n°003/ENSEMBLE/PN/MKC/2021 du 23 avril 2021 portant nomination des Coordonnateurs provinciaux et Coordonnateurs provinciaux adjoints du parti ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

Décide :

Article 1^{er} :

Sont désignés Points focaux des activités préparatoires de la Convention nationale de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE dans les Provinces de BAS-UELE, HAUT-UELE, ITURI et TSHOPO, les personnes dont les noms suivent :

On est fort, ENSEMBLE

On est grand, ENSEMBLE

On gagnera, ENSEMBLE

1. Province du BAS-UELE

- Coordonnateur : Jean-de-Dieu MOBOYA MOLANGI
- Coordonnateur Adjoint chargé des questions politiques et de mobilisation :
Trésor NZEWA NAMONGWA
- Coordonnatrice Adjointe chargée de l'intendance et des relations avec les partenaires :
Madame Nini MAZAGA MADAMU

2. Province du HAUT-UELE

- Coordonnateur : Jean-Louis BANGOBEA SIKU
- Coordonnateur Adjoint chargé des questions politiques et de mobilisation :
Bertrand KASEREKA MATHE
- Coordonnatrice Adjointe chargée de l'intendance et des relations avec les partenaires :
Madame Aimée AMEZONDRO TOWA

3. Province de l'ITURI

- Coordonnateur : Jackson AUSSE AFINGOTO
- Coordonnateur Adjoint chargé des questions politiques et de mobilisation :
Désiré NESOBANGE ABIANGA
- Coordonnatrice Adjointe chargée de l'intendance et des relations avec les partenaires :
Madame Sabine MUZAMA MBONDO

4. PROVINCE DE LA TSHOPO

- Coordonnateur : Emmanuel LINYEKULA YENGA
- Coordonnateur Adjoint chargé des questions politiques et de mobilisation :
Soleil MOSINDO NGANZI
- Coordonnatrice Adjointe chargée de l'intendance et des relations avec les partenaires :
Madame Madeleine KITEMBO MAWAZO

Article 2 :

Toutes les dispositions, antérieures et contraires à la présente décision, en ce qui concerne les Coordinations provinciales de BAS-UELE, HAUT-UELE, ITURI et TSHOPO de même que la Coordination Interfédérale de Kisangani ainsi que leurs animateurs, sont suspendues.



Article 3 :

Le Secrétaire National en charge des matériaux juridiques, administration et documentation est chargé de l'exécution de la présente décision entre en vigueur à la date de sa signature.



fait à Kinshasa, le **06 JUIL 2024**

Bolengetenge Balea
Moukoko BOLENGETENGE BALEA